

SYNTHESE DES TRAVAUX DU PRE DIALOGUE DE LA TANDJILE

Laiï, 3-5 Novembre 2021

INTRODUCTION

Dans le cadre de la tenue prochaine des assises du Dialogue National Inclusif, le Comité d'organisation s'est attelé à dépêcher des missions tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur pour des consultations des forces vives nationales. La Tandjilé, à l'instar des 22 autres provinces, a accueilli l'équipe n° 8 constituée de cinq membres qui a parcouru le Mayo-Kebbi Est, le Mayo Kebbi Ouest et bien entendu la Tandjilé, la dernière étape.

Tenues dans la Salle Jean Paul II de l'Eglise Catholique de Laiï, les consultations des forces vives ont réuni 130 délégués issus de différentes corporations de la Province et venus des cinq départements.

Les travaux qui se déroulent pendant trois (3) jours se plancheront sur des questions liées à la vie de la nation. Les conclusions de ces travaux aideront à réussir ce pari qui est Dialogue National Inclusif.

Le présent rapport retrace le film du déroulement des travaux allant de la cérémonie d'ouverture aux recommandations en passant par les présentations en plénière.

I DEROULEMENT DES TRAVAUX DU PRE-DIALOGUE

1.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du pré-dialogue a été placée sous le haut patronage de son Excellence, Monsieur le Gouverneur de la Province de la Tandjilé, Doudlengar Mianyo.

Trois interventions successives ont marqué cet important événement.

La première intervention fut celle du premier magistrat de la ville de Lai, Mr Saou Dono Robert qui, tout en souhaitant la bienvenue aux participants au pré-dialogue à Laiï, capitale de l'or blanc, a estimé que ces assises permettront aux Tchadiens de

diagnostiquer les maux qui sont à l'origine du mal vivre ensemble et d'en proposer des solutions idoines.

La seconde intervention fut celle de la cheffe de mission, Mme Monique Ngaralbaye Mayala, qui après avoir remercié les participants pour leur promptitude, a tenu à adresser toutes ses gratitudes à son Excellence Mr le Gouverneur et à son équipe pour l'accueil et l'hospitalité manifestés à la mission de CODNI qu'elle a l'honneur de diriger.

Rappelant les circonstances du décès du feu Marechal Idriss Deby Itno, Président de la république, chef de l'Etat, Mme Monique Ngaralbaye a relevé que cette brusque disparition a suscité l'émoi et l'incertitude chez nombre de Tchadiens pour qui cette tragédie allait précipiter le pays dans le chaos. Mais fort heureusement, un Conseil Militaire de Transition (CMT) présidé par le General de Corps d'Armée Mahamat Idriss Deby Itno fut mis sur pied et s'attela à promulguer dès le 21 avril 2021 une charte de transition afin de gérer cette vacance de pouvoir. La désignation d'un Premier Ministre et la formation d'un gouvernement de transition avec une feuille de route dont l'une des principales activités est l'organisation d'un Dialogue National inclusif, occasion pour tous les Tchadiens de faire l'évaluation de la vie de notre pays et de faire des propositions constructives pour un nouveau départ.

Créé par le Décret 102 du 12 juillet 2021, le comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) a prévu entre autres activités la consultation des forces vives tchadiennes tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays en vue de recueillir leurs attentes et propositions à débattre au Dialogue National Inclusif.

Ainsi cinq (5) thématiques sont proposées pour les consultations qui accoucheront des desiderata à débattre aux assises du Dialogue National Inclusif. Ce sont :

Thématique 1 : Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale

Thématique 2 : La force de l'Etat, la Constitution, les Réformes Institutionnelles et le Processus électoral.

Thématique 3 : Les droits et les libertés fondamentales

Thématique 4 : Les politiques publiques sectorielles

Thématique 5 : Les politiques sociétales

Pour Mme Monique Ngaralbaye, les délégués des corporations que doivent décortiquer sans complaisances les cinq thèmes de manière à ce que nous sortions de ces assises de Laiï avec des propositions et recommandations pertinentes que le Dialogue National Inclusif prendra en compte pour ses travaux.

La dernière intervention fut celle de son Excellence, Mr le Gouverneur de Tandjilé, Doudlengar Mianyo. Celui-ci a, de prime abord, salué la mise en œuvre du Comité d'organisation du Dialogue national Inclusif. Il félicite le Président du Conseil Militaire de Transition, le General de Corps d'Armée Mahamat Deby Itno pour avoir offert aux Tchadiens l'opportunité de rechercher les voies et moyens de l'affermissement des liens de l'unité et de la concorde nationale.

Il a en outre souhaité un agréable séjour à Laiï à madame cheffe de mission et à la délégation qui l'accompagne ainsi qu'aux différentes délégations venues des quatre coins de la Tandjilé avant de déclarer ouverts les travaux du pré-dialogue, prélude de l'organisation prochaine du Dialogue National Inclusif.

1.2 Mise en place du Bureau de présidium

Après la phase protocolaire et le retrait du Monsieur le Gouverneur, Madame la cheffe de mission a demandé aux différents délégués de faire la présentation département par département. Il s'en est suivi la mise sur pied du bureau du présidium.

Il a été demandé aux participants de faire des propositions des noms aux quatre (4) postes du bureau du présidium, à savoir un président, un vice-président et deux rapporteurs. Après quelques échanges autour des corporations et des noms, sont désignées les personnes dont les noms suivent :

Président : Sa Magesté Mahamat Nour Lamglet, chef de canton soumray

Vice-président : Abbé AGDE Corentin, curé de la paroisse sainte famille de Laiï

1^{er} Rapporteur : Mr Lambert Tourguidingar

2^e Rapporteur : Mme Rosalie Marari

RECOMANDATIONS

Nous, participantes et participants au pré-dialogue inclusif National, organiser à Laiï du 03 au 05 novembre 2021, recommandons ce qui suit :

THEMATIQUE 1: PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE

- Appliquer l'égalité des citoyens prônée par la Constitution
- Encourager la cohésion sociale, le bon vivre ensemble et la vulgarisation des diversités culturelles par des actions concrètes
- Restaurer l'autorité de l'Etat
- Appliquer les lois et textes de l'Etat dans toutes leurs rigueurs
- Former professionnellement les FDS pour qu'elles jouent pleinement leur rôle d'agent de développement du Tchad

Thématique 2 FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

- Instaurer l'Etat fédéral au Tchad
- Démilitariser et dépolitiser l'administration
- Mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut
- Lutter contre la corruption
- Dégager les administrateurs analphabètes
- Le bicaméralisme (Assemblée nationale et Senat)

- Supprimer la médiature
- Organiser un referendum sur la base de la Constitution de 1996
- Dépolitiser la justice et améliorer les conditions de travail des magistrats
- Rendre la justice accessible à tous

Thématique 3 DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

- Appliquer effectivement des textes, lois et règlements en vigueur
- Respecter la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire)
- Garantir la liberté de presse, de circulation et d'opinion
- Assurer la prévoyance sociale à tous les travailleurs (publics et privés)

Thématique 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

- Mettre tous les tchadiens sur le même pied d'égalité devant les services publics
- Répartir équitablement les ressources publiques
- Mettre en place un cadre juridique réglementaire favorisant les entreprises
- Construire des routes pour désenclaver le pays, et aménager les pistes reliant les grands centres
- Payer les dettes intérieures des opérateurs économiques
- Moderniser le système d'exploitation agricole et pratiquer une agriculture intensive
- Moderniser l'élevage et pratiquer l'élevage intensif
- Promouvoir les énergies renouvelables
- Promouvoir l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'habitat décent.

-Prévenir l'exode rural

-Humaniser le travail

Thématique 5 : QUESTIONS SOCIETALES

-Renforcer l'enseignement civique et moral

-Donner une éducation comportementale sur l'utilisation des réseaux sociaux

-Traduire la laïcité dans les faits

-Réprimer sévèrement les détournements des deniers publics

-Mettre sur place un mécanisme efficace de contrôle dans les régies financières

-Vulgariser la loi 13 portant statuts et attributions des autorités traditionnelles et coutumières

-Créer le haut conseil des chefferies traditionnelles

-Annuler la dia dans les communautés qui ne la reconnaissent pas

-Encourager un bilinguisme effectif

-Appliquer la dimension genre

-Vulgariser le décret 100 de 1967 portant protection des enfants